

L'AURORE BORÉALE



Centre de la petite enfance agréé
bureau coordonnateur de
la garde en milieu familial

**Domaines
de
développement**

**Dimensions de la
qualité éducative**

Guide de rédaction d'un programme éducatif en milieu familial

**Principes
de base**

**Processus de
l'intervention
éducative**

**Fondements
théoriques**

Un programme éducatif est un cadre de référence pour vous et un outil d'information pour les parents. Vous devez donc le rendre accessible à tous et sans frais !!!

- ✚ Il présente les grandes orientations données à l'intervention éducative offerte dans votre service de garde en tenant compte des éléments prévus à l'article 5 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* et des articles 6.9 à 6.14 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*;
- ✚ Il s'appuie principalement sur CINQ PRINCIPES DE BASE :
 - Le partenariat entre les services de garde éducatifs à l'enfance est essentiel au développement harmonieux de l'enfant
 - L'enfant apprend par le jeu
 - L'enfant est l'acteur principal de son développement
 - Chaque enfant est unique
 - Le développement de l'enfant est un processus global et intégré
- ✚ Il décrit les valeurs que vous véhiculez dans la totalité de vos actions éducatives;
- ✚ Il contient les renseignements qui guident l'élaboration et la planification d'une journée au service de garde éducatif.

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE À PRIVILÉGIER :

- **Accueillir la petite enfance (APE)**, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance (2019).
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf
- **Gazelle et Potiron (GP)**, Cadre de référence pour créer un environnement favorable à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en service de garde éducatif à l'enfance (2014).
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guide_gazelle_potiron.pdf
- **Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RSGEE)**
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/S-4.1.1,%20r.%202>
- **Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSGEE)**
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/s-4.1.1>
- **Cadre de référence ALEX**
<https://www.aqcpe.com/documentation/alex-cadre-de-reference-leducation-par-la-nature-en-sge/>

* Le terme **RSGE** signifie : Responsable de services de garde éducatifs

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

RSGEE CHAPITRE I.2 PROGRAMME ÉDUCATIF

6.9. Outre ce qui est prévu à l'article 5 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (chapitre S-4.1.1), le programme éducatif que le prestataire de services de garde est tenu d'appliquer doit tenir compte des besoins et du niveau de développement des enfants qu'il reçoit et avoir pour buts de :

1° favoriser les interactions positives entre les personnes qui appliquent le programme éducatif et les enfants;

2° favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants;

3° organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe;

4° organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants;

5° favoriser entre les parents, les prestataires de services et les personnes qui appliquent le programme éducatif une communication continue et des interactions constructives centrées sur les enfants et leur développement;

6° promouvoir les expériences initiées par les enfants et soutenues par les personnes appliquant le programme éducatif;

7° encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par les enfants;

8° soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires;

9° favoriser les expériences qui soutiennent le développement de saines habitudes alimentaires.

6.10. Le prestataire de services de garde offre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, selon un processus global et intégré, des expériences variées adaptées à l'âge des enfants qu'il reçoit et visant à soutenir les apprentissages dans les quatre domaines de développement de l'enfant et leurs composantes, à savoir:

1° le domaine physique et moteur comprenant :

- a) la motricité fine;
- b) la motricité globale;
- c) le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités;
- d) le développement des cinq sens suivants : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût.

2° le domaine cognitif comprenant :

- a) l'attention;
- b) la mémoire;
- c) la fonction symbolique;
- d) la capacité à catégoriser et à conceptualiser;
- e) le raisonnement;
- f) l'éveil aux mathématiques et aux sciences.

3° le domaine langagier comprenant :

- a) le langage pré linguistique;
- b) le langage oral;
- c) l'éveil à la lecture et à l'écriture;
- d) le développement graphique.

4° le domaine social et affectif comprenant :

- a) la confiance en soi;
- b) l'estime de soi;
- c) l'autonomie;
- d) la construction de l'identité;
- e) les compétences émotionnelles et sociales.

6.11. Le prestataire de services de garde doit indiquer, dans son programme éducatif, les moyens qu'il entend utiliser pour se conformer aux dispositions des articles 6.9 et 6.10.

6.12. Pendant la prestation des services, le prestataire de services de garde s'assure d'appliquer les quatre étapes suivantes du processus de l'intervention éducative : l'observation, la planification et l'organisation, l'action éducative ainsi que la réflexion et la rétroaction.

6.13. Le prestataire de services de garde doit rendre accessible au parent, sans frais, le programme éducatif qu'il applique.

6.14. Le prestataire de services de garde doit faire parvenir au ministère ou au bureau coordonnateur, selon le cas, dans les 30 jours de son adoption, copie de toute modification apportée au programme éducatif.

LOI SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

LSGEE ARTICLE 5

Afin d'assurer la prestation de services de garde éducatifs, le prestataire de services de garde applique un programme éducatif comportant des activités qui ont pour buts :

1° de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer tous les domaines de sa personne notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;

2° d'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement;

3° de favoriser la réussite éducative de l'enfant notamment en facilitant sa transition vers l'école.

Le programme éducatif comprend également des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Explication des termes fréquemment utilisés

Action éducative :

Action consciente, intentionnelle et planifiée par la RSGE dans une intention d'éducation afin de stimuler chacun des enfants en fonction de ses goûts, ses forces et ses champs d'intérêt.

Activité projet :

À partir d'une mise en situation stimulante, l'enfant est amené à résoudre un problème ou à réaliser une tâche. Soutenu par l'adulte, l'enfant fait ses propres choix et peut donc se tourner vers des activités qui correspondent à ses intérêts. L'activité projet favorise le développement global, encourage la découverte et l'exploration, aide à développer l'autonomie et favorise la créativité.

Apprentissage actif et accompagné :

Processus par lequel l'enfant en agissant directement sur les objets et son environnement, et en interagissant avec les autres, construit sa compréhension de son univers. Il développe ses connaissances et sa compréhension en comparant ses perceptions avec celles de ses pairs et des adultes de son entourage. Ces interactions sont essentielles pour soutenir le développement de son plein potentiel.

Le terme « **accompagné** », indique l'action éducative déployée par la RSGE auprès des enfants pour les soutenir dans leurs apprentissages. Elle les accompagne, tout en leur laissant beaucoup de choix et d'initiatives, à l'intérieur d'un environnement attrayant et varié.

Approche humanisme :

L'approche humanisme repose sur le fait que chaque enfant est unique et a les capacités d'être autonome, de se développer et de réaliser son plein potentiel lorsqu'il est dans des conditions de confiance et de respect. On considère donc l'enfant comme une personne unique à part entière et l'adulte qui l'accompagne fait confiance à ses capacités de se développer.

Attachement et relations significatives :

L'attachement est un lien affectif durable qui résulte d'interactions bienveillantes, sécurisantes, stables, régulières et fréquentes entre l'enfant et la personne qui répond à ses besoins.

Autorégulation :

L'autorégulation est une façon autonome et efficace pour l'enfant de contrôler et de gérer ses émotions par lui-même selon son tempérament afin de réussir à vivre pleinement des expériences d'apprentissage.

Étayage :

Faire de l'étayage veut dire que l'éducatrice apporte son aide à un enfant pour l'accomplissement d'une tâche qu'il ne pourrait probablement pas réussir seul. Avec son soutien et sa présence active ainsi que par ses actions éducatives, l'éducatrice apporte à l'enfant l'aide nécessaire afin qu'il puisse réaliser ses apprentissages et son autonomie.

Fiche anecdotique :

La fiche anecdotique constitue un exemple d'outil d'observation ouvert. La RSGE y décrit des faits observés avec précision et concision, y relate des éléments observables, tels que les comportements qui rendent compte des compétences de l'enfant, de ses efforts ou de ses défis, de même que le contexte dans lequel ils surviennent. La fiche anecdotique sert également à consigner des événements particuliers ou des activités inhabituelles.

Intervention de style démocratique :

Le style d'intervention démocratique conduit l'adulte à partager le pouvoir avec les enfants, selon leur âge et leurs habiletés et selon les circonstances et le contexte. L'adulte offre ainsi des choix aux enfants en fonction de leurs capacités, leur permettant, par exemple, de prendre des décisions quant à leurs jeux, à leurs partenaires de jeu, aux responsabilités qu'ils souhaitent exercer, à la quantité de nourriture qui leur convient pendant les collations et les repas, à l'aménagement du local, etc. Il les soutient lorsque les enfants ont des problèmes à résoudre. Il permet également aux enfants d'exprimer leurs besoins et leur opposition et de soumettre leur propre solution à un dilemme ou à un conflit. Dans ce style d'intervention, les erreurs sont considérées comme des occasions de développement et d'apprentissage.

Jeux symboliques :

Le jeu symbolique est un jeu de « faire semblant » dans lequel l'enfant en dehors de son contexte, utilise sa fantaisie et son imagination pour donner de nouvelles fonctions aux objets, imiter ou reproduire des situations du quotidien, inventer ou acter des scénarios.

Processus global et intégré :

Processus de développement qui se déroule dans chacun des domaines en même temps (physique et moteur, langagier, social et affectif, cognitif). Tous les domaines s'influencent mutuellement et s'intègrent les uns aux autres à des degrés divers afin que l'enfant se développe globalement.

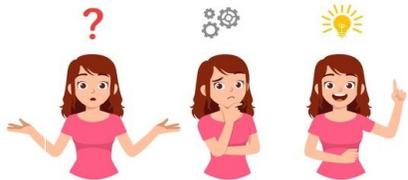
Sécurité affective :

La sécurité affective est un lien qui se construit avec le temps, dans l'attention, la sécurité et la bienveillance. S'il se fie à l'adulte, il va se tourner vers cette personne en cas de besoin. C'est à travers la sécurité affective qu'un enfant trouvera la force de partir à la découverte de ce qui l'entoure en ayant une confiance en soi solide.

Zone proximale :

La zone proximale de développement d'un enfant est la capacité de réaliser une action avec une difficulté très limitée. Il s'agit donc d'une action qu'un enfant peut faire seul ou avec un peu d'aide. La RSGE lui propose donc un petit défi réalisable pour l'amener plus loin dans son développement global tout en respectant où il est rendu.

ATTENTION ! Un processus de réflexion est nécessaire pour vous permettre de vous arrêter et de réfléchir afin d'exprimer clairement qui vous êtes et ce que vous désirez offrir aux enfants. Observez-vous et sollicitez votre entourage au besoin. **Votre programme éducatif doit refléter vos couleurs et votre image.** Il doit être le fruit d'une réflexion approfondie et non un document déjà existant. N'hésitez pas à y inclure des photos de votre milieu !!!



VOICI UN TRUC ! Imaginez qu'un parent vienne visiter votre service de garde dans l'intention d'y inscrire son enfant. Que lui dites-vous ? Bien entendu vous vous présentez et parlez brièvement de votre famille et mentionnez votre intérêt pour les enfants et peut-être vos expériences. Puis vous lui faites faire « le tour du proprio »; les pièces utilisées pour le service de garde et leur aménagement et votre cour extérieure. Vous parlez des activités prévues dans la journée en insistant sur leurs aspects éducatifs, les routines ainsi que les menus que vous servirez. Puis le parent vous questionne un peu sur vos valeurs et votre façon d'intervenir auprès des enfants. Finalement, vous clarifiez les moyens de communication que vous prévoyez appliquer avec le parent... **Eh bien voilà !!! Il ne vous reste qu'à mettre cela sur papier car c'est ça votre programme éducatif !!!**

Afin de refléter les actions éducatives que vous appliquerez au quotidien, assurez-vous de nommer au moins **deux exemples de moyens** pour chaque thème. **Les exemples doivent être personnalisés et représentatifs de vos actions et de votre service de garde.** Il est donc important de bien expliquer ce que vous faites et comment vous le faites... Gardez toujours en tête que *l'action éducative* est votre façon d'interagir auprès de chacun des enfants afin de répondre le mieux possible à ses besoins. Elle se veut donc un *geste ou une action observable* que vous poserez auprès de votre groupe d'enfants. N'oubliez pas d'inclure les bénéfices de l'apprentissage en contexte multi âge, qui est la spécificité de votre mode de garde !

Il est important que vous sachiez que le document que nous vous proposons n'est pas obligatoire. Cependant, ce plan a été conçu pour répondre aux exigences de la réglementation, il vous guidera et facilitera la rédaction de votre programme éducatif. Dans chacune des sections, vous aurez une brève définition du thème abordé ainsi que des exemples et des références qui pourront vous aider et vous inspirer.

Bonne réflexion !!!

PRÉSENTATION DE MON MILIEU

- **Je me présente....** Décrivez-vous : votre formation, vos expériences, votre famille, votre ratio et expliquez pourquoi vous avez choisi de devenir responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial reconnu. (Utilisez des dates/années au lieu des âges ou nombre d'années pour éviter de devoir modifier au fil des ans) *Ex. :*

Je détiens une reconnaissance des acquis en technique d'éducation à l'enfance ainsi que plusieurs formations sur le développement de l'enfant. Les valeurs familiales sont très importantes pour moi et c'est une des raisons pour laquelle j'ai décidé, en 2007, d'ouvrir mon service de garde éducatif reconnu. Il y a 6 enfants qui fréquentent mon milieu quotidiennement incluant les 2 miens. Nous cohabitons avec un chien et un chat qui sont habitués à la présence des enfants. Le sous-sol est utilisé en entier et adapté pour le bien-être des enfants accueillis et nous partageons l'entrée principale avec la famille...

- **Présentez les valeurs privilégiées** dans votre milieu et quels sont les moyens que vous utilisez pour les appliquer au quotidien. *Ex. :*

Entraide : Lors des routines et activités, j'encourage les plus vieux à aider les plus jeunes au besoin...

Autonomie : L'environnement est adapté afin que l'enfant puisse faire les choses par lui-même, je l'encourage à prendre des initiatives et je l'accompagne au besoin dans ses apprentissages...

- **Décrivez vos actions éducatives** : règles de vie positives, avantages du contexte multiâge, organisation, style d'intervention, etc. *Ex. :*

Mes règles de vie sont claires et positives. Je suis chaleureuse et démontre facilement mon affection aux enfants. Je partage le pouvoir de décisions et je les accompagne dans la gestion des conflits. Je leur permets de vivre de nouvelles expériences afin d'élargir leurs intérêts tout en respectant le rythme de chacun...

LES QUATRE DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

LA QUALITÉ DE L'INTERACTION ENTRE LES RSGE ET LES ENFANTS APE Chapitre 2.1 & Chapitre 1.3

« Les spécialistes du domaine de la petite enfance s'entendent pour dire que la composante de la qualité la plus déterminante pour le développement des jeunes enfants est l'interaction du personnel éducateur ou des RSGE avec ceux-ci. Comme nous l'avons vu dans la section traitant de l'attachement, la relation qui se crée entre l'adulte responsable et l'enfant, de même que la manière dont cet adulte interagit avec lui et avec son groupe, ont une incidence considérable sur sa sécurité affective, son sentiment d'appartenance au groupe ainsi que sur sa motivation et son engagement dans ses apprentissages. » (APE, p.30)

Quels sont les moyens que vous utilisez afin de favoriser les interactions positives entre vous et les enfants ? Ex. :

- Je les encourage à persévérer...
- Je félicite chaque petite réussite...

- Je respecte le rythme de chaque enfant...
- Je réponds à leurs besoins et je suis disponible...

Quels sont les moyens que vous utilisez afin de favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants ? Ex. :

- Je suis chaleureuse et me place à leur hauteur...
- La routine est connue de tous et l'horaire est adapté...

- Je considère leur point de vue et...
- Je les observe pour bien les connaître...

Quels sont les moyens que vous utilisez afin d'organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe ? Ex. :

- Je guide au besoin dans la résolution de conflits...
- Mes attentes sont adaptées à chacun...
- Je montre l'exemple...

- Le respect des autres est au cœur...
- J'encourage l'entraide...
- Je communique de façon positive...

LA QUALITÉ DES EXPÉRIENCES VÉCUES PAR LES ENFANTS APE Chapitre 2.2

« Le programme éducatif s'applique dès que l'enfant arrive le matin dans son milieu éducatif et tout au long de la journée. Les périodes de jeu, les routines et les transitions forment un tout, chacun de ces moments contribuant au développement des jeunes enfants. La qualité des expériences vécues par les enfants au SGEE se manifeste par un déroulement de la journée adapté au groupe et par la variation et la richesse des expériences qu'ils sont appelés à y vivre. » (APE, p.33)

Quels sont les moyens que vous utilisez afin de promouvoir les expériences initiées par l'enfant, encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par l'enfant ? Ex. :

- Je planifie selon leurs goûts et intérêts...
- Je propose des activités projets...

- Je laisse la possibilité de complexifier son jeu...
- Je propose des défis qu'il choisit de relever...

LA QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DES LIEUX ET LE MATÉRIEL APE Chapitre 2.1.3 & 2.3

« Un aménagement des lieux de qualité fait du SGEE un milieu de vie fonctionnel, sécuritaire, convivial et chaleureux. Le matériel mis à la disposition des enfants, adapté à leur niveau de développement dans tous les domaines, qui répond à leurs champs d'intérêt et à leurs besoins, permet de soutenir leurs apprentissages et favorise leur développement global. » (APE, p.39)

Quels sont les moyens que vous utilisez pour organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants ? Ex. :

- Le matériel est attrayant et touche tous les domaines...
- Les bacs sont identifiés pour faciliter le rangement...

- L'espace flexible permet le mouvement...
- L'aménagement par coins permet...

LA QUALITÉ DE L'INTERACTION ENTRE LES RSGE ET LES PARENTS APE Chapitre 2.4

« La confiance mutuelle sur laquelle repose une interaction de qualité entre le personnel éducatif ou les RSGE et les parents se construit petit à petit. Cette interaction revêt une importance particulière au début de la fréquentation du SGEE par le jeune enfant, alors que ce dernier et sa famille vivent une période d'adaptation à un nouveau milieu de vie. » (APE, p.43)

Quels sont les moyens que vous utilisez pour favoriser une communication continue avec les parents et des interactions constructives centrées sur l'enfant ? Ex. :

- Je prends le temps d'échanger...
- J'invite les parents à participer...

- Nous travaillons ensemble pour...
- Je partage mes observations...

SOUTENIR ET FAVORISER DE SAINES HABITUDES DE VIE CHEZ LES ENFANTS

SOUTENIR LE JEU ACTIF ET LIMITER LES ACTIVITÉS SÉDENTAIRES GP Chapitre 4.2 Orientation 8 et 9

« Le jeu actif, c'est toute activité ludique qui entraîne un mouvement chez l'enfant. Ainsi, nul besoin d'être un spécialiste de l'activité physique pour permettre aux enfants de bouger. » (Gazelle et Potiron, p.55)

Quels sont les moyens que vous utilisez pour offrir au cours de la journée, plusieurs occasions de jouer activement et limiter le temps consacré aux activités sédentaires ? Ex. :

- La sortie extérieure se fait tous les jours peu importe la saison...
- L'aménagement flexible permet le mouvement...
- Je planifie des jeux de groupe...
- Je propose du matériel pour parcours...



FAVORISER LES EXPÉRIENCES QUI SOUTIENNENT L'ACQUISITION DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES APE Chapitre 5.1.1 - L'alimentation & GP Chapitre 4.1 Orientation 3

« Un enfant qui est exposé quotidiennement à des aliments nutritifs, bons au goût et dégustés dans une atmosphère agréable en présence d'adultes signifiants est plus susceptible d'associer la saine alimentation à des expériences positives et ainsi, de développer le goût de manger sainement. » (GP, p.25)

Quels sont les moyens que vous utilisez pour assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte de nouveaux aliments ? Ex. :

- J'offre un menu varié qui répond au guide alimentaire...
- Je respecte le niveau de satiété...
- Je mange avec eux pour favoriser...
- Je propose fruits et légumes de saison...
- Je cuisine régulièrement avec eux...
- J'encourage à goûter sans forcer...



PROMOUVOIR LES SAINES HABITUDES DE VIE APE Chapitre 5.1.1 - La santé et la sécurité - Le sommeil - L'hygiène

« Le soutien au développement physique des enfants conduit à créer, conformément aux prescriptions de la LSGEE, un environnement favorable à l'adoption de saines habitudes de vie. Dans cette perspective, le plaisir et la reconnaissance des bienfaits que procure le fait de bouger méritent une attention toute particulière lorsque l'on intervient auprès des jeunes enfants, et ce, dès leur plus jeune âge. La capacité de s'endormir de façon autonome au moment de la sieste fait aussi partie des saines habitudes à soutenir au SGEE. En privilégiant certaines pratiques porteuses entourant les repas et la découverte des aliments, le SGEE contribue également à l'acquisition, par les jeunes enfants, d'un rapport sain à la nourriture. Ce lieu devrait être un milieu de vie exemplaire au chapitre des saines habitudes de vie. » (APE p.101)

Comment se déroule la sieste dans votre service de garde ? Ex. :

C'est dans un environnement calme que j'intègre un petit rituel de méditation ainsi qu'une histoire pour tous. J'accompagne tranquillement l'enfant vers l'apaisement. Pour les enfants qui ne dorment pas...

Quelle importance accordez-vous à l'hygiène ? Ex. :

Le lavage des mains fréquent pour moi et les enfants est primordial afin de diminuer les risques de contagions. Le brossage des dents fait partie intégrante de la routine quotidienne...

À quels moments prévoyez-vous la sortie extérieure ? Ex. :

J'encourage les enfants à jouer activement donc je priorise les sorties extérieures tous les jours peu importe la saison. De plus, j'intègre de plus en plus la pédagogie par la nature...

Prévoyez-vous utiliser le téléviseur ? Si oui, quand et à quelle fréquence ? (à ajouter à l'horaire type si nécessaire) Ex. :

Comme plusieurs études révèlent que le temps d'écran pour les enfants de 0-5 ans devrait être très limité, je ne prévois pas l'utiliser sur une base régulière dans mon service de garde. Par contre, je l'utilise à l'occasion comme support visuel lors d'une activité...

LES 4 DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

Dans cette section, décrivez-nous comment vous allez offrir, **tant à l'intérieur qu'à l'extérieur**, des expériences d'apprentissages adaptées à l'âge des enfants, dans les quatre domaines de développement. **Il n'est pas nécessaire de faire un inventaire complet de ce que vous possédez, mais quelques exemples.**

PHYSIQUE ET MOTEUR APE Chapitre 5.1.1 - le développement sensoriel, 5.1.2 & 5.1.3

« Le corps du jeune enfant est la porte d'entrée de son développement global et de ses apprentissages. C'est avec son corps que l'enfant prend contact avec son environnement humain et physique et explore le monde qui l'entoure. »
(APE, p.100)

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec la motricité fine et motricité globale ? Ex. :

Jeux d'enfilage, de manipulation, ballons, pelles, etc...

Tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur, j'offre la possibilité de jouer activement, d'attacher des choses, d'empiler, etc...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités ? Ex. :

Rubans, cerceaux, modules de jeux, etc...

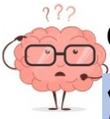
Au son de la musique, nous déplaçons comme des animaux...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le développement des cinq sens ? Ex. :

Bacs sensoriels, pâte à modeler, instruments de musique, boîte à odeurs, etc...

J'offre la possibilité de manipuler, de nommer, de goûter...





« Le développement cognitif concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure » (APE, p.118)

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec l'attention et la mémoire ? Ex. :

*Jeux de mémoire, casse-tête, cherche et trouve, etc... Chaque jour, l'histoire **pour tous** fait partie de la routine avant la sieste et je pose des questions. J'utilise l'album photo pour se souvenir des évènements et j'utilise des pictogrammes pour...*

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec la fonction symbolique ? Ex. :

Je mets à la disposition des objets réalistes: sacoches, téléphones, trousse de premiers soins, contenants vides, aliments factices, vaisselles de plastique, poupées, grands tissus, etc...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec les catégories et les concepts ? Ex. :

J'offre du matériel qui permet de classer par catégorie. (couleur, forme, grosseur, etc.) et des jeux d'associations. Les bacs de rangement sont identifiés à l'aide de photos...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le raisonnement ? Ex. :

À travers les expériences de la vie quotidienne, l'enfant est amené à faire des choix, argumenter, élaborer des hypothèses et tester pour tirer des conclusions. Je pose des questions...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec l'éveil aux mathématiques et aux sciences ? Ex. :

Durant les différents moments de la journée, je permets aux enfants de manipuler, compter, mesurer, mélanger, peser etc. Je lui fais remarquer les nombres que nous retrouvons un peu partout et nous jouons à des jeux numérotés pour...



SOCIAL ET AFFECTIF APE Chapitre 5.4 à 5.4.5, Chapitre 1.4, 1.5 & 2.2

« Ce domaine de développement touche par ailleurs les émotions de l'enfant, sa capacité croissante de les exprimer, de les comprendre et de les réguler, de même que ses compétences sociales. » (APE, p.153)

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le développement de la confiance en soi ? Ex. :

Lorsque l'enfant est prêt pour un nouveau défi ou qu'il se sent capable, je l'accompagne et l'encourage à se dépasser. Je me tiens près de lui pour le sécuriser et je l'aide au besoin. Lorsqu'il réussit, je le félicite et je partage avec ses parents. De plus, j'offre aux plus grands d'aider les plus jeunes...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le développement de l'estime de soi ? Ex. :

Selon l'âge de l'enfant, j'offre des activités selon ses goûts et intérêts. J'offre des défis dès que l'enfant soit capable de réaliser l'activité seul ou avec peu d'aide pour qu'il vive des réussites. J'encourage positivement et leur mentionne leurs progrès afin qu'ils soient fiers d'eux et qu'il prenne conscience de leurs forces...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le développement de l'autonomie ? Ex. :

Le matériel est à la portée des enfants afin qu'ils puissent l'utiliser de façon autonome, selon leurs intérêts ou leurs goûts. Des séquences en pictogrammes sont affichées et j'encourage les enfants à faire seul selon ses capacités. J'interviens le moins possible sauf si sa sécurité est en jeu. Je reste observatrice sans émettre de commentaire, pour que l'enfant apprenne ses propres limites...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le développement de son identité ? Ex. :

Chaque enfant à son propre espace pour mettre ses vêtements et son toutou. Je nomme les enfants par leur prénom et non par des petits mots doux tel que « mon coco » ...

Quels moyens et/ou matériel éducatif vous utilisez pour soutenir les expériences et les apprentissages en lien avec le développement de ses compétences émotionnelles et sociales ? Ex. :

Je verbalise les émotions des enfants et je propose de trouver des solutions lors de conflit. « Je vois que tu es fâché parce que Juliette ne partage pas son jouet. Qu'est-ce que tu pourrais faire ? Tu as une idée ? »



L'APPROCHE ÉCOLOGIQUE

AMENER PROGRESSIVEMENT L'ENFANT À S'ADAPTER À LA VIE EN COLLECTIVITÉ ET DE S'Y INTÉGRER HARMONIEUSEMENT *APE Chapitre 1.2*

Le service de garde qu'il fréquente, le quartier où il grandit, le réseau d'amis de sa famille et les organismes communautaires auxquels sa famille a accès, sont parmi les autres éléments déterminants pour son développement. Les liens entre les diverses organisations qui interviennent auprès des jeunes enfants et de leur famille contribuent également à lui offrir un contexte de développement de qualité.

Ex. : J'amène les enfants en promenade dans le quartier pour y découvrir ce qui les entoure. Nous visitons la caserne de pompier et la bibliothèque.

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE L'ENFANT NOTAMMENT EN FACILITANT SA TRANSITION VERS L'ÉCOLE

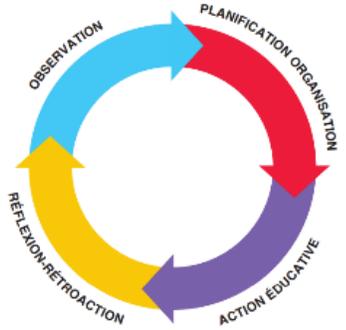
Une transition de qualité désigne une transition harmonieuse pour l'enfant, sa famille et les adultes qui l'entourent. Elle signifie un ajustement mutuel des différents milieux durant cette période pour favoriser la réussite de l'enfant au tout début de sa scolarisation.

Ex. :

J'aide chaque jour l'enfant à développer son autonomie et sa débrouillardise. Je sensibilise à bien ranger leurs effets personnels afin d'éviter les pertes qui engendrait de devoir en acheter d'autres. De plus, je fais des journées thématiques boîte à lunch et nous regardons aussi des photos de son école sur internet. Il sera donc plus confiant et sécurisé pour son entrée à l'école.

LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE *APE Chapitre 3*

Le processus de l'intervention éducative est un moyen utilisé par l'éducatrice pour choisir, planifier et réaliser des actions éducatives à partir de ses observations quotidiennes. Elle évalue et ajuste ses actions pour accompagner chacun des enfants dans leur développement global optimal. Il s'agit d'une démarche essentielle !



Ce processus comporte quatre étapes importantes :

1. L'observation

Cette étape primordiale permet de bien connaître chaque enfant, d'identifier ses goûts, ses intérêts, ses besoins, ses forces, ses défis, sa capacité d'interagir avec les autres et sa zone proximale. L'observation peut se faire de façon spontanée ou planifiée. La rédaction des observations à l'aide de différents outils doit être précise et claire afin de suivre l'évolution du développement de l'enfant et de mieux le comprendre. De plus, les informations recueillies peuvent alimenter les discussions avec les parents.

Ex. :

Afin de bien les connaître, je prends du temps avec chaque enfant. Chaque jour, je les observe, je les regarde interagir avec les autres et je leur pose souvent des questions durant les jeux libres, les routines et les transitions. Je complète des fiches anecdotiques avec des éléments observables, des faits précis et concis. Je consulte au besoin une grille de développement pour chaque domaine afin de m'assurer que mes attentes sont adaptées...

2. La planification et l'organisation

À partir de l'interprétation des observations et en tenant compte des intérêts, du niveau de développement et de curiosité des enfants, du matériel ainsi que de l'aménagement des lieux, cette étape permet à l'adulte de se questionner et de se positionner sur l'action à poser afin d'approfondir et de poursuivre le développement des apprentissages. Une préparation du matériel, un réaménagement des lieux et des routines et transitions harmonieuses feront en sorte d'éviter des conflits, des moments d'attente inutiles et permettront ainsi de mieux soutenir leurs apprentissages.

Ex. :

Une fois les besoins ciblés, pour m'assurer de bien capter l'intérêt des enfants, je planifie en fonction de leurs goûts et en respectant le niveau de développement de chacun. Je prépare le matériel à l'avance pour permettre plus d'interactions avec eux. Mon horaire flexible facilite l'ajustement en cas d'imprévu, elle permet la poursuite de l'activité lors de l'intérêt marqué des enfants ou simplement pour saisir des occasions qui pourraient se présenter lors des jeux amorcés par l'enfant...

3. L'action éducative

Cette troisième étape du processus est très importante, car c'est le moment où l'adulte passe à l'action ! Celui-ci supporte les enfants dans leur questionnement, il pose des questions, les aide à mettre des mots et les accompagne. L'action éducative se réalise en lien avec l'interaction de l'éducatrice avec les enfants et leurs parents. Elle se fait de façon consciente et intentionnelle pour venir répondre aux besoins des enfants et ainsi les soutenir adéquatement dans leurs apprentissages.

Ex. :

Une fois que tout a bien été réfléchi, je passe à l'action ! Je modifie l'aménagement au besoin et je n'hésite pas à proposer et ajouter du nouveau matériel. Mon approche démocratique permet de favoriser l'apprentissage actif, la collaboration de l'enfant et le sentiment de sécurité affective. Mon rôle est simplement de le guider et de l'encourager afin qu'il vive des réussites...

4. La réflexion-rétroaction

Cette dernière étape permet de faire le point sur les différentes actions éducatives mises en place. Cette rétroaction consiste à faire une réflexion critique de nos actions afin d'évaluer celles qui ont été gagnantes, celles qui demandent de l'ajustement ou celles qui n'ont tout simplement pas donné les résultats escomptés. C'est lors de cette évaluation qu'il faut aussi se questionner sur la justesse de nos actions éducatives, évaluer nos propres réactions et se positionner pour la suite. C'est une étape incontournable pour améliorer de façon continue, la qualité du service éducatif offert. Après avoir fait tout le processus, on recommence le cycle !

Ex. :

Afin d'améliorer mes pratiques, je prends le temps de faire un retour et de m'interroger sur la qualité de mes interventions éducatives. J'évalue l'efficacité et la pertinence des actions mises en place afin de conserver celles qui portent leurs fruits, d'ajuster ou écarter celles qui n'ont pas donné les résultats souhaités et d'en mener de nouvelles au besoin afin de permettre à l'enfant d'acquiescer de nouvelles habiletés...

Sachez que tout ce processus d'intervention éducative vous aidera lors de la réalisation du dossier éducatif de l'enfant que vous devrez remettre aux parents deux fois par année soit en juin et en décembre, afin de leur permettre de suivre le développement de leur enfant. Conservez toutes les observations, analyses et interprétations recueillies ainsi que toutes vos actions éducatives mises en place car elles vous serviront lorsque viendra le temps de rédiger le portrait de l'enfant.

LES ROUTINES, DES MOMENTS MAGIQUES !

La routine journalière est importante mais doit être souple afin de s'adapter aux besoins et aux intérêts des enfants. Ainsi, les activités peuvent être modifiées et/ou déplacées durant la journée. Certaines routines restent aux mêmes heures puisqu'elles sont des repères sécurisants pour l'enfant. (collations, dîner, sieste)

EX. : DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- 7 h 30** Accueil et jeux amorcés par l'enfant (jeux/ateliers)
- 8 h 45** Tous ensemble on range et hygiène
- 9 h 00** Causerie et collation (sieste poupon au besoin intérieur/extérieur)
- 9 h 15** Activités accompagnées individuelles ou en groupe
- 9 h 45** Habillage et jeux extérieurs
- 10 h 45** On rentre ! Déshabillage
- 11 h 00** Hygiène et bacs mains propres en attente du dîner
- 11 h 15** Dîner
- 12 h 00** Bougeotte, hygiène et brossage des dents
- 12 h 30** Préparation à la sieste, histoire, massage et/ou yoga détente)
- 13 h 00** Sieste / relaxation
- 15 h 00** Réveil et hygiène
- 15 h 15** Collation
- 15 h 30** Jeux libres amorcés par l'enfant / finalisation de l'activité du matin si nécessaire
- 16 h 00** Habillage et jeux extérieurs
- 17 h 00** Départ graduel des enfants
- 17 h 30** Fermeture du service de garde



*« Les routines sont souvent des périodes qui se déroulent rapidement. Pourtant, elles représentent des sources d'apprentissages innombrables pour les enfants, et ce, à tous les niveaux de leur développement. Les attitudes à adopter sont nombreuses et les impacts sur les enfants sont considérables. Ils diffèrent selon l'âge des enfants et le contexte dans lequel les routines se déroulent. Il est important de garder en tête que les routines sont des activités en soi qui sont aussi importantes que la peinture ou la pâte à modeler, **il ne faut donc pas les négliger!** » Éducatout*

Beau travail !!!

Vous voilà prête pour la rédaction de programme éducatif 😊

N'oubliez pas de parler au « **Je** » Le terme moyen peut être remplacé par : **interventions, aménagement, observation, etc.** Si vous désirez varier votre vocabulaire afin de remplacer « *J'utilise comme moyens...* »

Voici quelques exemples :

- **J'observe...**
- **Je mets en place...**
- **Je propose...**
- **J'interviens...**
- **J'utilise...**
- **J'offre...**
- **J'aménage...**

Pour vous soutenir au besoin, n'hésitez pas à faire appel à l'équipe d'agentes-conseil en soutien pédagogique et technique du bureau coordonnateur, elles se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Marie-Ève Michaud 418 725-7270 poste #210

Geneviève Côté 418 725-7270 poste #211